

Imposteurs, charlatans et faussaires dans la fiction des Lumières : aux marges du savoir, aux marges du pouvoir

Colloque International, Université de Strasbourg
11-13 octobre 2023

« Vous me traitez d'imposteur ! Et pourquoi ? [...] Un imposteur est un fourbe qui veut en imposer aux autres pour son profit : et où est, je vous prie, mon profit dans cette affaire ? Les imposteurs sont, selon Ulpian, ceux qui font des prestiges, des imprécations, des exorcismes : or assurément je n'ai jamais rien fait de tout cela¹ ». De cette éloquente définition de l'imposture, formulée par Rousseau à la fin de la *Lettre à Christophe de Beaumont*, on peut retenir trois idées majeures : l'origine sémantique de la notion d'imposture, ses domaines d'application privilégiés et sa valeur polémique. L'imposteur est, étymologiquement, celui ou celle qui *impose* (le XVIII^e siècle voit se diffuser, après Marivaux, la tournure « *en impose* »), du latin *imponere alicui* : « abuser quelqu'un », « lui donner le change » : c'est dire le lien entre imposture et rapport de pouvoir, ou plus précisément entre imposture et place (posture) – simulée, conquise, usurpée « pour le profit » du dupeur. Parmi les principales incarnations de l'imposture, Rousseau met l'accent sur les savoirs disqualifiés relevant des pratiques magiques, du prestige (entendu au sens d'« illusion par sortilège ») à l'imprécation. Enfin, cet extrait de la *Lettre à Christophe de Beaumont* montre combien les débats sur l'imposture s'inscrivent dans un contexte polémique : l'accusation d'imposture s'expose à être contestée ou renversée, étant l'objet d'interprétations conflictuelles. Que nous apprennent en particulier les cas de brouillage entre imposture et bonne foi, qui mettent à mal l'idéal de démystification fondé sur la distinction rassurante entre l'apparence et l'essence ?

Ce colloque portera sur les ambivalences heuristiques et idéologiques de la figure de l'imposteur en un siècle réputé marqué par la lutte contre les fausses évidences et l'élaboration d'un nouveau partage des savoirs.

1. Une figure protéenne

On pourra en premier lieu, selon une approche typologique, s'interroger sur les figures de l'imposteur, **personnage fuyant** qui ne se laisse pas réduire à une représentation figée. Quelles sont les continuités et les discontinuités entre des formes d'imposture qui ont diversement nourri l'imagination des écrivains ?

Le **charlatan** gagne à être étudié en articulant le sens original du mot (« l'acception particulière à la médecine », sur laquelle se concentre Jaucourt dans l'art. *Charlatan* de *L'Encyclopédie*) à son sens dérivé (« trompeur, enjôleur »). Quant à la figure du **faussaire**, elle mérite une attention spécifique en ce qu'elle pose le problème de l'auctorialité. Si Courtilz de Sandras aime à mettre en scène des personnages « adroits pour contrefaire toutes sortes d'écriture² », n'est-ce pas parce que ces faussaires constituent une image diffractée du romancier, très tôt tenu pour un « faussaire tout à fait distingué³ » ?

L'enquête pourra être étendue aux **mystificateurs** (néologisme du XVIII^e siècle dont on sait l'importance chez Diderot), aux **espions** (personnages décentrés, animés par une « curiosité sans égale » tel le Bigand de Mouhy), aux **tricheurs** (Lescaut qui introduit Des Grieux dans la « Ligue de l'industrie ») et à bien des figures d'aventuriers et aventurières, d'escrocs, de chevaliers d'industrie et **d'usurpateurs**. Peut-être insistera-t-on moins en

¹ Rousseau, *Œuvres Complètes*, dir. B. Gagnebin et M. Raymond, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1969, t. IV, p. 1006.

² Courtilz de Sandras, *Mémoires de M. de B****, Amsterdam, H. Schetten, 1711, p. 247.

³ André Le Breton, « Un romancier oublié : Courtilz de Sandras », *Revue des deux mondes*, t. 139, 1897, p. 805.

revanche sur des figures inévitables mais abondamment étudiées dans la littérature antérieure, comme le faux dévot, prototype de l'imposteur (*Le Tartuffe ou l'Hypocrite* était devenu *Le Tartuffe ou l'imposteur*), à moins de souligner le traitement original dont ces personnages sont l'objet au XVIII^e siècle.

La confrontation de l'imposture au masculin et de l'imposture au féminin est riche d'enseignements. Les grandes virtuoses de l'imposture sont nombreuses dans la littérature du XVIII^e siècle et font parfois l'objet d'un jugement moral ambigu (on pense à la défense de Mme de la Pommeraye par le narrateur de *Jacques le fataliste*). Il n'est pas indifférent que le substantif **imposteuse** soit attesté à la fin du siècle chez Restif (1703) et les travestissements d'un sexe à l'autre – chez Marivaux dans *La Fausse Suivante* et *Le Triomphe de l'amour* – sont parmi les plus conventionnelles ressources de l'imposture.

Enfin, une **mise en perspective historique** semble nécessaire sur ces questions, tant sont importantes les évolutions des représentations au fil du XVIII^e siècle : de la fin du règne de Louis XIV à la Révolution, quelles périodes charnières voient s'ébaucher un nouveau discours sur l'imposture ?

2. « F for fake » : fiction et falsification

La fiction a partie liée avec l'imposture et nous invitons à réfléchir de manière plus théorique ou poétique aux **rappports entre séduction de l'imposture et séduction de la fiction**. Au-delà d'un exemple fameux comme *La Religieuse*, dans quelle mesure la supercherie peut-elle être le moteur de **l'invention romanesque** ?

On serait ainsi conduit à se prononcer sur la **jouissance de la mystification**, qui peut être égale chez le dupeur et sa dupe. Dans la relation – parfois réversible ? – qui unit l'imposteur et sa victime, n'arrive-t-il pas que l'auteur insiste moins, comme Lesage dans *Gil Blas*, sur la virtuosité du mystificateur que sur l'auto-aveuglement d'une dupe qui manifeste un évident « plaisir d'être bien trompé⁴ » ? La mise en scène de l'imposture peut ainsi s'émanciper en partie d'un discours moraliste sur le dévoilement des apparences trompeuses.

Les propositions pourront porter, plus largement, sur la **place de l'imposture dans le monde des lettres**, à une époque où Voltaire peut noter : « la malheureuse espèce qui écrit pour vivre est charlatane d'une autre manière » (*Questions sur l'Encyclopédie*, art. CHARLATAN). L'homme de lettres, du plumeur obscur au brillant orateur, par sa dépendance à la commande, à la protection, au public, n'est-il pas toujours conduit à emprunter les voies de l'imposture, ou à s'en défendre pour asseoir sa respectabilité ? On gagnera à montrer de quelle façon les attaques contre la philosophie et le « clan » des Philosophes manipulent **l'accusation d'imposture**, tandis que, du côté des Philosophes, toutes les armes semblent parfois bonnes pour lutter contre les « mystifications » de la pensée et de la religion.

Enfin, le questionnement pourra être d'ordre générique : quelles sont les affinités entre la représentation de l'imposture et la **poétique de certains genres littéraires** ? La **théâtralité** de l'imposteur ne fait pas de doute ; le charlatan, qui à l'origine débite un boniment sur des tréteaux, « combine les talents d'acteur et de metteur en scène⁵ ». Quel est le rôle des imposteurs dans des sous-genres romanesques qui reposent sur la « conscience du leurre » (J.-P. Sermain) et dont la dénomination n'est pas innocente (plus que la catégorie de « mémoires apocryphes » ou de « mémoires fictifs », celle de « **pseudo-mémoires** » ou de « **faux mémoires** » suppose une intention de tromper⁶) ? Dans les contes de fées, selon quelles modalités des imposteurs virtuoses prennent-ils la suite du Chat botté, et dans quelle mesure

⁴ Christophe Martin, « *Gil Blas* ou le jeu des apparences », dans *D'une gaîté ingénieuse. L'Histoire de Gil Blas, roman de Lesage*, dir. B. Didier et J.-P. Sermain. Peeters, 2004, p. 276-293.

⁵ Beya Dhraïef, « Introduction » du volume *Théâtre et charlatans dans l'Europe moderne*, dir. B. Dhraïef, E. Negrel, J. Ruimi, Presses Sorbonne Nouvelle, coll. « Registres », 2018, p. 12.

⁶ Voir Carole Atem, *Les Mémoires apocryphes de Courtiz de Sandras*, Paris, Éditions du Panthéon, 2016, p. 23.

le merveilleux n'est-il pas, par essence, une imposture ? L'enquête pourra être étendue aux textes mémorialistes et autobiographiques, à condition d'en souligner les ressorts fictionnels : l'œuvre de Casanova, ainsi, « explore la possibilité d'écrire une autobiographie heureuse dont l'imposture, plus encore qu'un thème, est une condition de possibilité⁷ ».

3. Savoirs disqualifiés et pouvoirs de l'ombre

Un dernier axe du colloque a trait aux liens équivoques d'une part entre imposture et **limites du savoir**, d'autre part entre imposture et **exercice du pouvoir**. Dans quelle mesure les imposteurs, figures de l'ombre, sont-ils parfois investis d'une troublante autorité ?

S'il est vrai que « l'histoire de l'imposture suit l'histoire de la vérité comme son ombre⁸ », on se demandera en quoi les représentations de l'imposture révèlent les tensions inhérentes à la constitution d'un savoir légitime. Bien sûr, il faut insister sur la mise en garde contre la **force contagieuse** des discours imposteurs, propres à *séduire* étymologiquement l'esprit humain qui, « une fois sorti des routes lumineuses de la nature, n'y entre plus ; il erre autour de la vérité » (Deleyre, art. FANATISME). Néanmoins il est des auteurs chez qui la **démystification jouissive** de la charlatanerie s'articule avec une certaine **complaisance** envers les pratiques magiques : c'est le cas au début du siècle dans les textes encore mal connus de Laurent Bordelon. Quelle curiosité pour les sciences occultes se manifeste en parallèle du progrès des sciences empiriques et de la critique rationaliste des superstitions ?

Un autre enjeu essentiel est d'étudier le pouvoir que détiennent les imposteurs en dépit de leur **marginalité** (et parfois grâce à elle). Les contributions peuvent porter sur les espions, agents de liaison et autres âmes damnées qu'on rencontre chez les écrivains fascinés, tel Courtilz, par l'histoire secrète et l'ombre du pouvoir. Les trajectoires de **mobilité** sociale gagneraient à être étudiées au prisme de l'imposture. En quoi le parvenu a-t-il été perçu comme un imposteur (Jacob se sent dans *Le Paysan Parvenu* « une figure de contrebande »), qu'il soit risible ou dangereux ? On pourra s'intéresser en miroir aux personnages disgraciés et déchus, condamnés à l'imposture par le déclassement qu'ils subissent. Le propos est à la fois de se demander si l'imposture peut se faire au XVIII^e siècle « entreprise de contestation d'un **ordre social**⁹ » et de montrer comment « le creux identitaire¹⁰ » qui est celui de l'imposteur permet d'interroger les rapports entre moi social et moi réel. Dans quelle mesure les imposteurs, en contrevenant aux principes fondateurs de la communauté politique, témoignent-ils d'une **crise de la légitimité** des savoirs et du pouvoir ?

Les propositions de communication (titre, résumé n'excédant pas une page et courte bibliographie) devront être envoyées à Emmanuelle Sempère (sempere@unistra.fr) et Nicolas Fréry (nicolas.frery@gmail.com) avant le **15 avril 2023**. Les propositions émanant de jeunes chercheuses et chercheurs en littérature sont particulièrement encouragées.

⁷ Jean-Christophe Igalens, « Casanova imposteur : expérience morale et récit de soi », dans *Figures de l'imposture : entre philosophie, littérature et sciences*, dir. J.-C. Darmon, Paris, Desjonquères, 2013, p. 162.

⁸ Jean-Charles Darmon, « Avant-propos : questions pour un voyage en imposture », dans *Figures de l'imposture : entre philosophie, littérature et sciences, op. cit.*, p. 9.

⁹ Caroline Julliot, Maxime Decout, Cassie Bérard, « Pactes de lecture, jeu de dupes ? Quand le roman se fait imposture », *Littérature*, 2021/2, n°202, « Imposture du roman », p. 7.

¹⁰ Nathalie Kremer, « Sept façons de reconnaître un imposteur », dans *Imposture et fiction dans les récits d'Ancien Régime*, dir. N. Kremer, J.-P. Sermain, Y.-M. Tran-Gervat, Paris, Hermann, coll. « Les collections de la République des lettres », 2016, p. 9.